



L'Echo de Fournes-en-Weppes

N°43



photo : christophe kwiatkowski

édito

L'été s'annonce enfin et avec lui, les beaux jours tant attendus. L'hiver a été long et rude ; la neige et le froid ne nous ont pas épargnés.

Plus de 15 tonnes de sel ont été nécessaires pour rendre nos routes praticables. Merci à tous ceux qui y ont contribué.

La vie de notre village ne s'est pas pour autant arrêtée : les associations, comme toujours ont été très actives en ce début d'année, les quelques photos de ce bulletin le prouvent.

De même, le voyage des aînés du 29 mai dernier a été une réussite pour les 57 participants.

Il a commencé le matin par la visite de la coupole d'Helfaut, centre d'histoire et de mémoire du

Nord/Pas-de-Calais, suivi d'un film l'emménagement dans la nouvelle en 3D très apprécié sur la conquête

spatiale. Après le repas, chacun a

pu se réjouir d'une éclaircie providentielle l'après-midi pour savourer une balade en bateau dans l'Audomarois.

Mais, c'est déjà le moment de préparer la rentrée de septembre

2013 : le forum des associations, la traditionnelle ducasse et ses animations, le festival « chant et musique en Weppes » entre autres.

Le conseil municipal a décidé d'appliquer la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014.

La réflexion de la mise en place de cette réforme se fera en concertation avec l'équipe enseignante.

Son application coïncidera avec

Les salles du Clos d'Hespel ont été démolies en janvier dernier, les entreprises choisies en février, les travaux de construction de notre nouveau groupe scolaire débiteront fin juin pour la durée d'un an.

Le milieu d'année est déjà bien rempli en termes de projets et réalisations.

Mais pensons aussi aux vacances qui s'annoncent.

Le centre aéré fonctionnera comme chaque année en juillet et en août. Je souhaite à tous un bel été et de très bonnes vacances.

Le Maire, Daniel HERBAUT



Retour sur les centres de loisirs de début 2013

En Février, 23 enfants ont participé au Centre de Loisirs.

Le beau temps n'était pas au rendez-vous, et les animateurs ont redoublé d'efforts pour assurer une semaine riche en activités sportives et variées.

Durant les vacances de Printemps, 32 enfants ont profité des animations, des sorties piscine et de la sortie à Récréakid.

Le beau temps étant enfin de retour, les activités extérieures ont pu être assurées.

Une kermesse avec les parents a clôturé la semaine de loisirs.



Centre de Loisirs été 2013

16 animateurs, motivés et pleins d'enthousiasme vont assurer le centre de loisirs de cet été 2013 du lundi 8 juillet au vendredi 30 août.

Sans dévoiler l'ensemble du programme, nous savons déjà que Juillet sera placé sous le signe des arts... arts culinaires, arts musicaux...

En août, les enfants partiront à la découverte culturelle, sportive et linguistique de différents pays d'Europe.

L'équipe d'animateurs sera dirigée par Sandrine LAIGLE durant le mois de Juillet et par Thierry Villain en Août.

Notez dès à présent les dates d'inscription, **8-15 et 22 juin** en Mairie.



Gymnastique La Jeanne d'Arc

Belle manifestation ce 18 mai où les gymnastes féminins et masculins ont fait voir leurs talents, avant les grands rendez-vous de fin d'année : les championnats régionaux en mai et juin.

le championnat de France Fédéral par équipes les 21, 22 et 23 juin à Limoges auquel participeront 24 gymnastes dont 1 équipe aînée (15 ans et plus) et 2 équipes jeunesse (11 ans à 14 ans) qui essaieront de se frayer un chemin parmi les grands clubs.

Commission Travaux

Mise en conformité des réseaux assainissement des bâtiments communaux : mairie, perception, office de tourisme, poste, salle octave d'Hespel

Accès entre les ateliers municipaux et le parking du foot : terrassement et pose de barrières

Mise en conformité du réseau d'eau rue Thiers

Remise en état de l'impasse Vert Gazon par un revêtement en enrobé macadam

Achat d'un véhicule Kangoo pour les services de la commune

Création d'un passage piéton au croisement rue Faidherbe et le Hameau des Prés avec positionnement des panneaux d'entrée de village.

Philippe Acquart, adjoint aux travaux, remercie les agriculteurs et l'entreprise Binauld pour le déneigement des routes cet hiver

Réforme des rythmes scolaires

La commune de Fournes-en-Weppes a choisi de mettre en place le projet à la rentrée scolaire 2014 afin de prendre le temps d'organiser de façon réfléchie la réforme scolaire.

Les réflexions, les échanges, les propositions ont déjà débuté.

En 2014, l'organisation nouvelle de la vie scolaire sera ainsi contemporaine de l'arrivée dans la nouvelle école.



Déneigement



Médailles 2013



Marathon fitness

Site de la future école publique



Avant



Après

Le site de la future école publique après la démolition des salles du clos d'Hespele, des ateliers municipaux et de la maison située au 58 rue du 4 septembre.

Le site de la future école publique de Fournes-en-Weppes qui regroupera les classes maternelles, primaires et le restaurant scolaire est

prêt à accueillir la nouvelle construction. Les travaux de Voies Réseaux Divers et le gros œuvre commenceront courant juin.

M. Roger Van Nieuwenhuyse

Adjoint Technique Territorial de 2ème classe

a rejoint l'équipe technique de la Mairie de Fournes en Weppes depuis le 14 janvier 2013 en remplacement de M. Bernard Hengbart, parti en retraite.

Nous lui souhaitons la bienvenue !

Vous le croiserez donc dans le village à pied, en vélo ou au volant du véhicule acheté en mars par la municipalité ; cet investissement était devenu indispensable pour l'équipe technique dans leur travail au quotidien.



Nouveau lotissement, résidence du chemin vert, dernières nouvelles

Le dossier du futur lotissement suit son cours.

Deux réunions de concertation en Mairie avec les riverains du lotissement de La Jeunesse ont permis des échanges d'informations.

Le permis d'aménager a été déposé par la société Icade début avril 2013. Sauf demandes complémentaires, le permis de lotir devrait être délivré courant juin.

Le projet Icade a été retenu pour la qualité des aménagements et des logements proposés, et son intégration dans l'environnement préservé de Fournes-en-Weppes.

19 lots libres de constructeur et 24 maisons individuelles en Types 4 et 5 (3 et 4 chambres) seront proposés à la vente. S'y ajouteront 20 logements locatifs gérés par un bailleur social.



Voyage des aînés



Divertis'Santes



Troc de plantes

News Associations

Belle initiative : une journée « Yoga-Tonic » a été organisée le 22 mars par l'association GymTonic. Elle a remporté un grand succès avec 40 participants. Rendez-vous en septembre pour le démarrage de l'activité et les inscriptions !

Les 30 ans du club de Judo Jujitsu :

Fort de plus de 150 licenciés, le club de Judo Jujitsu de Fournes-en-Weppes fête ses 30 ans cette année.

Le club fêtera cet anniversaire le samedi 29 juin à partir de 17h lors de la cérémonie de remise des ceintures.

Les anciens du club y sont attendus. Des animations et un buffet « façon auberge espagnole » où chacun apporte et fait partager ses spécialités clôturera l'année sportive et permettra de fêter chaleureusement cet anniversaire.

Forum des associations

A noter dès maintenant, pour préparer votre rentrée sportive et culturelle, le samedi 7 septembre 2013 de 10h à 12h, salle Octave d'Hespele.

ARRETE MUNICIPAL REGLEMENTANT LES TRAVAUX DE JARDINAGE ET DE BRICOLAGE

Le Maire de la Commune de Fournes en Weppes

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2212-2,
- Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L 571-1 et suivants et R 571-1 et suivants,
- Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L 1311-1 et L1311-2,

Considérant que l'usage des appareils de jardinage et de bricolage produit des bruits d'une intensité importante,
Considérant que ces nuisances sont particulièrement désagréables les dimanches et jours fériés,

ARRETE

Article 1 – les travaux de jardinage et de bricolage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les tailles-haies, les perceuses, les raboteuses, les scies mécaniques... ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Article 2 – En cas de non-respect des conditions d'emploi des outils ou appareils cités ci-dessus, il pourra être ordonné, en cas d'urgence, de faire cesser immédiatement les nuisances, sans préjudice des sanctions pénales qui pourraient éventuellement s'appliquer.

Article 3 – les infractions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux qui seront transmis aux tribunaux compétents.

Article 4 – le présent arrêté sera affiché sur les panneaux municipaux et adressé à la gendarmerie de La Bassée.

Le Maire, Daniel HERBAUT

Budget 2013

Lors du Conseil Municipal du 18 février 2013, Monsieur le Maire, Daniel HERBAUT a présenté les comptes 2012 et le budget prévisionnel 2013. Les recettes et les dépenses sont réparties entre « fonctionnement » et « investissement ». La partie investissement est financée par des subventions, l'excédent éventuel du budget de fonctionnement et par des emprunts si nécessaire. Le résultat de fonctionnement 2012 s'est traduit par un excédent de produits de 203 226 € auxquels on a ajouté l'excédent cumulé de l'année précédente, soit 1 150 859 €, soit un total de 1 354 085 €. La somme de 1 100 000 € a été imputée en recettes d'investissement 2013. Le solde, soit 254 085 € alimentent les recettes de fonctionnement 2013. Le résultat d'investissement 2012 s'est traduit par un excédent de recettes de 190 644 € auxquels on a ajouté l'excédent 2011 de 30 353 € soit un excédent cumulé de 220 997 € affectés en recettes d'investissement 2013.

	Budget Réel 2012	Budget prévisionnel 2013	Budget réel 2012	Budget prévisionnel 2013
Dépenses de Fonctionnement			recettes de fonctionnement	
Charges à caractère Général	280 973	363 700	Atténuation de charges	10 001
Charges de personnel Et assimilés	292 417	343 400	produits des services du domaine	32 646
Atténuation de produits	92 473	93 000	Impôts et taxes	775 161
Autres charges de Gestion courante	133 471	149 830	Dotations et participations	343 791
Charges financières	214 694	132 744	Autres produits de gestion courante	34 036
Charges exceptionnelles		1 000	Produits financiers	7 065
Virement en section d'investissement		249 443	Produits exceptionnels	14 554
			Excédent reporté	254 085
	1 014 028	1 333 117		1 217 254
				1 333 117
Dépenses d'investissement			Recettes d'investissement	
Dotations d'équipement	165 803	2 445 000	subventions d'invest.	27 948
Emprunts et dettes	90 231	182 000	emprunts et dettes	82 545
Reste à réaliser (sur exercice 2012)		129 000	Vente de terrains	
			Dotations, fonds divers et réserves	36 185
			virement de la section de fonctionnement	
			excédent fonctionnement capitalisé	300 000
			excédent reporté	220 997
	256 034	2 756 000		446 678
				2 756 000

Le Conseil Municipal a validé les comptes 2012 et le budget prévisionnel 2013 dont les éléments essentiels sont les suivants :

- la construction d'une nouvelle école (2.4 M€) en remplacement des écoles maternelle et primaire Raoult
- l'utilisation de réserves constituées sur les années antérieures afin de limiter le financement bancaire et les charges financières
- le recours à un refinancement bancaire total de 900 000 euros.

Il faut noter que cette année encore, le Conseil Municipal a maintenu inchangé le taux communal des taxes foncières et d'habitation. Le taux est ainsi inchangé depuis 2002, soit depuis 11 années consécutives. Le différentiel d'une année à l'autre est apporté par les nouvelles habitations et la revalorisation des bases locatives réalisées par l'Etat.